

Jean-Baptiste Charcot et les cartes Raphael Tuck & Fils

Serge KAHN

" PIÈCE DU MOIS " DU 10 NOVEMBRE 2018

Au commencement de 1903, après avoir envisagé une campagne arctique dans les parages de la Nouvelle-Zemble, Jean-Baptiste Charcot change de cap pour entreprendre une expédition avec hivernage dans le Grand Sud à bord d'un trois-mâts goélette baptisé Français. Charcot souhaite ainsi associer la France à ces nations qui se dirigent vers le continent antarctique. De plus, il est intimement convaincu que : « Dans le Sud, nous sommes sûrs de réussir, de très bien réussir car il y a eu très peu d'explorations et il suffit pour ainsi dire d'y aller pour trouver du nouveau et faire une grande et belle œuvre. »

À cette époque, début de l'âge d'or de la carte postale, la maison anglaise Raphael Tuck & Sons est la première et la plus importante firme à produire de belles séries de cartes postales ; elle a des bureaux à New York et à Paris.

Charcot fait appel à cette maison pour lancer une souscription hors commerce, dont le produit de la vente doit contribuer au financement de l'expédition. La série comprend les six cartes postales ci-dessous, présentées de la plus courante à la plus rare :

1. Lancement du Français - Le discours du préfet à bord,
2. Le lancement du Français à Saint-Malo,
3. Le Français à l'ancre après le lancement,
4. Le Français dans le port de Saint-Malo après le lancement,
5. Le docteur J.-B. Charcot, Commandant de l'Expédition Antarctique Française,
6. Les Membres de l'état-major du Français.

Sur la carte n°6, trois personnages figurant sur l'illustration ont quitté le Français à l'escale de Pernambouco (Brésil) et ne font donc plus partie de l'expédition. Il s'agit d'Adrien de Gerlache, Jules Bonnier et Charles Pérez. Cette carte postale a donc été très peu utilisée et est aujourd'hui la plus difficile à trouver. Ces cartes seront expédiées à leur souscripteur depuis Ushuaia, cette ville australe mythique de Terre de Feu.

Le responsable du bureau de poste d'Ushuaia est complètement affolé lorsqu'il apprend qu'il va devoir oblitérer toute cette correspondance et préfère confier son timbre à date aux responsables de l'expédition de sorte que le bureau de poste se trouve transféré à bord du Français de la mission Charcot.

Cela est valable pour l'oblitération du 13 janvier. En effet, toutes les cartes de la souscription sont oblitérées à la date du 13 janvier 1904. Même si le chiffre 1 du quantième n'est pas toujours très lisible, il s'agit bien du 13 et non du 3 comme on peut le lire quelquefois (fig. 1).

Figure 1 – Affranchissement à 3 centavos et griffe rouge de l'expédition.



Les cartes postales envoyées d'Ushuaia par la mission Charcot ont, pour la très grande majorité, la mention imprimée carte postale rayée et remplacée par la mention manuscrite Imprimé ou Impreso (fig. 2), ou une griffe linéaire en espagnol Impreso (fig. 3) permettant ainsi la tarification réduite des imprimés. Selon la réglementation de l'UPU de l'époque, « outre l'adresse du destinataire, les imprimés ne peuvent porter à la main que la signature de l'expéditeur, la raison sociale, le lieu d'origine, la date de l'expédition, une dédicace, des traits ou signes destinés à marquer les passages du texte sur lesquels on désire attirer l'attention. »

Le tarif passe ainsi de 5 centavos (carte postale au tarif intérieur) ou 6 centavos (carte postale au tarif pour les pays de l'UPU) à 3 centavos.

Figure 2 – Mention Imprimé manuscrite. Timbre à date d'Ushuaia du 13 janvier 1904, affranchissement et oblitération à Buenos Aires du 14 février 1904 et cachet d'arrivée à Baccarat.



Chaque carte de la souscription ayant voyagé à bord du Français jusqu'à Ushuaia reçoit un mot manuscrit et la signature de Charcot, en remerciement au souscripteur, avant de lui être renvoyée par voie postale.

En ce mois de janvier 1904, dans le petit bureau de poste d'Ushuaia où règne un trafic postal réduit, les timbres disponibles ne sont pas en quantité suffisante pour affranchir toutes les cartes de cette souscription.

Alors une partie de cette correspondance reçoit le timbre à date d'Ushuaia du 13 janvier 1904 (à titre de marque de passage) mais est affranchie et oblitérée à Buenos Aires, là où les timbres de 3 centavos sont disponibles (fig. 2).

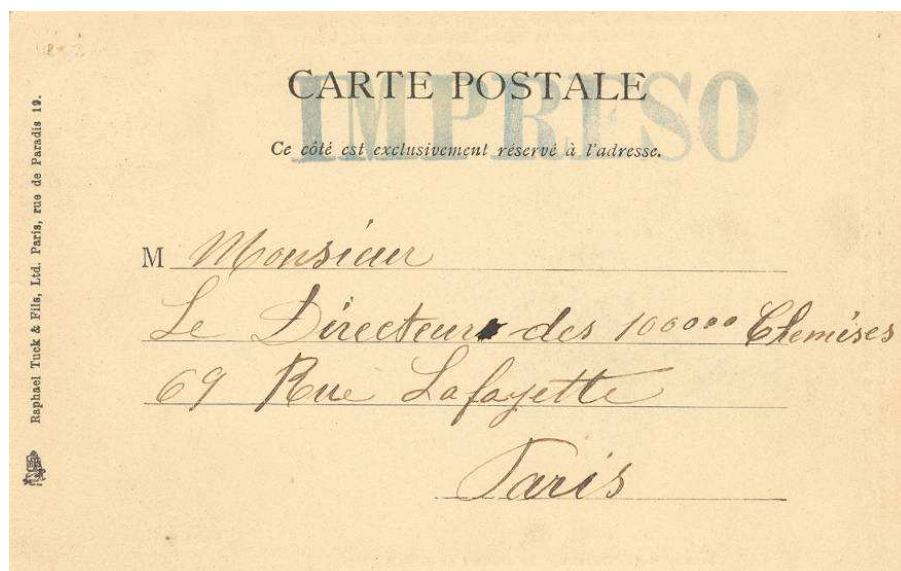


Figure 3 – Griffe linéaire Impreso.

Lorsque les conditions de l'imprimé ne peuvent être remplies, c'est le tarif de la carte postale qui s'applique (fig. 4).

Figure. 4 – Carte postale avec la signature des six membres de l'état-major et ne pouvant alors être assimilée à un imprimé. Affranchissement à 5 centavos (destination Buenos Aires).

